



Quasi-statuts environnement et agences de l'eau : UNE RÉFORME-CHEVAL DE TROIE : DERRIÈRE LES PROMESSES, DES RECUS RÉELS !

► LES ELEMENTS PORTES PAR FO

🔥 1. Une réforme sous emballage mensonger

Le ministère parle d'« avancées ». La réalité ? Une manœuvre brutale pour liquider les acquis des contractuels, notamment ceux des Agences de l'eau.

- 👉 Aucune revalorisation depuis des années, et maintenant : une réforme qui organise la régression.
- 👉 Disparition programmée de l'indemnitaire indexé sur l'indice, suppression de la prime de performance collective : le cœur du statut est démantelé.
- 👉 En clair : Bercy encaisse, les agents encaissent.

⚠ 2. Agents de catégorie C : méprisés et rétrogradés

Dans certains Parcs, notamment à La Réunion, des agents C assurent des missions de B depuis des années. Leur récompense ? Une rétrogradation en catimini.

FO a saisi l'administration. Une réunion est annoncée. Nous exigeons des réponses concrètes, pas des promesses creuses.

денежн 3. Régime indemnitaire : opacité totale, danger maximal

Aucun texte transmis. Aucun chiffrage clair. Une présentation biaisée.

- 🔴 FO dénonce des "montants moyens" qui masquent les perdants.
- 🔴 Les "fonctions" remplacent les sujétions : un outil de hiérarchisation opaque, potentiellement au détriment des agents de terrain.
- 🔴 Aucun exemple réel transmis : l'administration cache ce qu'elle sait déjà intenable.
- 🔴 Tout laisse penser que les montants seront inférieurs aux indemnités moyennes des fonctionnaires.

● 4. Des pertes sèches pour les agents des AE

Les agents en haut de grille, avec de l'ancienneté, ne gagneront rien ou presque. La prime de police ? Réservée à l'OFB. Et les agents assermentés des Parcs, alors ? On parle d'égalité... mais les contractuels restent relégués.

5. Filière numérique : discriminations en vue ?

FO exige :

- ✖ Un régime indemnitaire identique pour tous, nouveaux et anciens.
- ✖ La prise en compte des diplômes et parcours étrangers, sans discrimination.

6. Statut : quelques miettes, beaucoup d'injustices

- ✓ Prise en compte de l'ancienneté en cas de recrutement externe : positif sur le papier.
- ✖ Mais les agents déjà en poste sont laissés pour compte.
- ✖ Doctorats hors UE ? "On va voir", répond l'administration. Inacceptable.

7. Promotions : embouteillages et arbitraire local

- ✓ Abaissement des seuils d'ancienneté : un point positif isolé.
- ✖ Mais FO dénonce un message clair : "tout le monde n'a pas vocation à être promu".
- ✖ Promotion à la tête du client : les RH locales auront la main.
- ⌚ Les taux de promotion ? Toujours en attente du guichet unique (interministériel).



▶ CONCLUSION FORCE OUVRIERE

Derrière les effets d'annonce :

- ✖ Une réforme qui fragilise les agents
- ✖ Un système qui isole et divise
- ✖ Une attaque contre la reconnaissance des missions, de l'expertise et de l'égalité

✊ FO refuse ce marché de dupes et appelle à la mobilisation pour :

- ✓ Une revalorisation générale et immédiate
- ✓ La défense de l'indemnitaire des contractuels
- ✓ La reconnaissance de l'expertise des missions
- ✓ L'égalité de traitement, quels que soient l'ancienneté ou le statut d'origine

★ ON NE DÉFAIT PAS LES DROITS DES AGENTS SANS RÉPONSE.

**POUR TOUT COMPRENDRE,
POUR S'ORGANISER,
POUR RÉSISTER :**



**WEBINAIRE LE 12 JUIN 2025
DE 13H À 14H
(INSCRIPTIONS ICI)**

Vos représentants :

Olivier EYRAULT, Fabrice MORIZUR, Isabelle WITTE - OFB
Caroline ARTHEMISE, Alexandre PEDRE, Fany RIVIERE, Arsène NOEL - Parc National de la Réunion
Frédéric HOTTIN - Agence de l'Eau
Zainil NIZARALY - secrétaire général FEETS-FO

